

RHÔNE → RECRUTEMENT / INTERIM

Handishare Intérim, première entreprise adaptée de travail temporaire du Rhône

▶ Faire progresser l'emploi des travailleurs handicapés, c'est depuis des années l'un des chevaux de bataille de Patricia Gros Micol, la fondatrice et dirigeante d'Handishare, entreprise adaptée (EA) créée en 2011 et qui emploie aujourd'hui trente salariés, tous handicapés. Avec Maud Georget, professionnelle des ressources humaines depuis près de vingt ans, Patricia Gros Micol lance une nouvelle société, Handishare Intérim, sous la forme d'une Entreprise adaptée de travail temporaire (EATT), la première du Rhône ! « Cette création fait partie des expérimentations lancées par l'Etat dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018, dite Loi avenir professionnel parmi lesquelles l'EATT, qui doit obligatoirement être adossée à une EA, permettant d'augmenter l'emploi direct de travailleurs handicapés chez les entreprises clientes. Nous avons répondu à un appel à projets en septembre dernier et notre projet a reçu l'agrément auprès de la Direccte », explique Patricia Gros Micol. A la différence d'Handishare qui est spécialiste de l'assistance aux fonctions support des entreprises, Handishare Intérim est ouverte à tous les secteurs d'activité. Elle est en train de se constituer un vivier de candidats. Ils devraient être une trentaine la première année.



L'intérim, un premier pas vers un emploi direct pérenne.

« Malgré les lois successives, le taux de chômage des personnes handicapées demeure une problématique de premier plan », rappelle Patricia Gros Micol. Préjugés, difficultés à sourcer des personnes qualifiées, manque de temps pour l'accompagnement, etc. : les freins à l'embauche sont nombreux ! Avec Handishare Intérim, les deux dirigeantes tablent sur une méthodologie originale visant à lever les verrous aussi bien du côté du candidat que de l'entreprise d'accueil. Cela passe notamment par la construction d'un parcours personnalisé pour chaque travailleur handicapé comprenant l'alternance de formations et de missions de travail temporaire, du tutorat de l'intérimaire avant la prise de fonction, lors de l'intégration, puis tout au long de la mission et après la mission... **I.N.L.**

Patricia Gros Micol et Maud Georget veulent accompagner le candidat comme l'entreprise d'accueil.

HANDISHARE INTÉRIM

Directrice :
Maud Georget
Siège : Lyon
Filiale à 90%
d'Handishare